



# RAPPORT SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2021



# BUDGET PRINCIPAL

La clôture de l'exercice budgétaire 2020, le débat d'orientations budgétaires pour 2021 et le vote de ce budget primitif 2021 se déroulent dans le contexte d'une crise sanitaire sans précédent qui dure depuis maintenant un an.

Ce budget primitif 2021 tient évidemment compte de ce contexte et anticipe les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire (achat de masques, de produits désinfectant) et une estimation très prudente des produits des services.

Nos recettes 2021 seront également marquées par une modification substantielle de la fiscalité avec la disparition du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (même si 20 % des contribuables sont encore redevables). Cette taxe est remplacée par la part départementale de taxe sur le foncier bâti (le taux départemental s'ajoute donc à celui de la Commune) et à l'application d'un coefficient correcteur qui entraîne un reversement de la Commune.

Dans un contexte économique difficile pour beaucoup de contribuables, ce budget est construit sans augmentation des taux d'imposition.

Nos efforts de recherches d'économies et d'optimisation des recettes doivent donc plus que jamais se poursuivre. Ce budget contient les dépenses de fonctionnement, tout en garantissant un haut niveau de service public. Ces mesures permettent par conséquent, de maintenir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 1 279 663 €.

Le budget primitif 2021 qui vous est proposé se présente de la manière suivante :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 17 144 938 € en dépenses et en recettes.

### *a) Les moyens de l'exercice*

L'ensemble des recettes réelles se monte à 14 761 700 € ; elles sont relativement stables par rapport à l'encaissé 2020 (15 002 967 €), même si on peut noter :

- une augmentation prévisionnelle de près de 140 000 € sur les produits des services par rapport au réalisé 2020, dans la mesure où nous supposons que les services (notamment celui de restauration scolaire) ne connaîtront pas la fermeture de 2020 ;
- une diminution de 265 000 € environ des produits fiscaux, liée à une diminution des bases « naturelles » de taxe sur le foncier bâti de près de 5 %.

Afin de préparer l'avenir et de maintenir une capacité d'investissement suffisante, il est proposé, conformément à la décision du conseil municipal, de maintenir les taux d'imposition. L'Etat a par ailleurs décidé une augmentation des bases très faible, proche de zéro (Loi de finances 2021).

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- **Les produits de la taxe sur le foncier bâti (7 497 246 €), non bâti (156 736 €) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (89 762 €) ;** Il est important de souligner le produit important de TFB attendu en 2021, qui est dû à la réforme de la fiscalité et à la suppression du produit de TH sur les résidences principales pour les Communes. En effet, afin de compenser cette perte de produit, la Commune va percevoir la part départementale de TFB. A son propre taux (28,53 %), va donc venir se rajouter le taux départemental 2020 (18,96 %). Ce qui porte le taux de la TFB pour 2021 à 47,49 %. Le produit de TFB attendu en 2021 étant supérieur au produit précédent de TFB + TH, la Commune de Saint-Junien se voit appliquer un coefficient correcteur qui va l'amener à reverser 770 451 € (estimation) au niveau national. Le total des produits fiscaux attendus en 2021, déduction faite de l'effet du coefficient correcteur s'élève donc à 6 973 200 €.
- **FNGIR : 562 000 €**
- **Attribution de compensation : 3 125 000 €**
- **Dotations de solidarité communautaire : 67 500 €**
- **Droits de place : 40 000 €**
- **Taxe sur les pylônes électriques : 70 000 €**
- **Taxe sur l'électricité : 220 000 €**
- **Droits de mutation : 250 000 €**
- **Taxe locale sur la publicité extérieure : 110 000 €**
- **Les dotations de l'Etat (74) : 2 347 000 €** sont prévus. Au jour de la rédaction de ce rapport, les notifications officielles ne nous sont pas parvenues :
  - o La DGF pour 467 000 € (en diminution de 10 % par rapport à 2020),
  - o La dotation de solidarité urbaine : 190 000 €
  - o **Les subventions relatives aux activités** menées par la ville concernant, les versements de la caisse d'allocation familiale pour les divers contrats d'un montant de 850 000 € : contrat enfance jeunesse, prestation de service unique pour l'accueil de loisirs et le pôle multi-accueil
  - o Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national : 280 000 € de **dotations de compensation** de la réforme de la taxe professionnelle, la **compensation au titre des exonérations** de la taxe foncière pour un montant de 398 000 €
  - o Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 70 000 €
  - o Diverses dotations départementales, régionales, les participations transports scolaires.... Pour 75 000 €.
- **Les locations des immeubles** pour 120 000 €,
- **Les produits des services (70) : 827 000 €** au titre des participations des usagers aux services municipaux, les postes les plus importants étant les recettes du restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH, anim'ado, la micro-crèche, le multi accueil et la médiathèque. Les recettes estimées supposent que les services ne connaîtront pas les fermetures de 2020.

## *b) Les charges de l'exercice*

Conformément au débat d'orientations budgétaires, les dépenses de fonctionnement 2021 devront être suivies de manière attentive.

L'augmentation de nos charges nous oblige à maintenir comme les années précédentes, un budget serré.

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 15 037 050 €. Elles se décomposent comme suit :

- **Les charges de personnel (012) : 9 305 000 € (61,80 %)** : Ces prévisions incluent le personnel existant, les saisonniers et les agents contractuels non titulaires. La variation de + 4,60 % prévue entre les exercices 2020 (8 894 616 €) et 2021 intègre le glissement vieillesse technicité (promotions de grades alliées aux promotions d'échelons habituelles), la création du service « police municipale », qui implique des mouvements de personnels en interne et la création d'½ poste supplémentaire au service sports et manifestation, 1 ETP sur 6 mois pour le potager municipal, la prise en compte de la « prime précarité » qui correspond à 10 % des charges liées aux contractuels, le tuilage de quelques mois pour le remplacement des agents partants à la retraite...
- **Les charges à caractère général (011) : 3 475 250 € (23,11 %)** : Elles correspondent à l'ensemble des charges récurrentes nécessaires au fonctionnement, comme les fournitures d'entretien, l'entretien et la réparation de biens immobiliers et mobiliers, une partie des travaux de voirie, mais aussi les contrats d'entretien, les honoraires et les fournitures administratives. Leur augmentation par rapport au réalisé 2020 s'explique car ce dernier a été particulièrement bas. En effet nombre de manifestations et d'événements n'ont pu se tenir du fait de la crise sanitaire. Par souci de précaution, les prévisions 2021 prennent en compte le déroulement d'une année plus « normale ».
- **Les charges de gestion courante (65) : 1 038 000 €** correspondent aux diverses participations obligatoires de la collectivité, subventions de fonctionnement aux associations (496 500 €), au CCAS (79 500 €) et les indemnités aux élus. La baisse importante de ce chapitre s'explique par la baisse de la subvention au CCAS. Celle-ci est due au bon résultat de fonctionnement 2020 qui a pu être reporté en 2021 (194 613 €).
- **Les atténuations de produit** : ce chapitre n'est plus crédité car la part communale pour la participation au Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales est désormais déduite des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes.
- **Les charges financières** : 138 000 € : elles correspondent aux remboursements des intérêts des emprunts et aux frais des lignes de trésorerie ;
- **Les charges exceptionnelles (67)** : elles prévoient uniquement l'annulation de titres sur les exercices antérieurs pour 25 000 €
- 1 049 000 € peuvent être inscrits en **dépenses imprévues (022)** et permettent d'équilibrer la section de fonctionnement.

Ces prévisions budgétaires permettent un virement de 1 279 663 € à la section d'investissement.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2021, s'équilibre à 5 259 490 €.

A la suite de la clôture du budget 2020 un déficit d'investissement reporté de ce dernier a été inscrit sur le budget principal pour un montant de 20 553 €.

Le financement de la section d'investissement est également assuré par

- 788 167 € de subventions qui ont été notifiées et inscrites au titre de l'UCPA principalement (dont 368 167 € de restes à réaliser cf. détail ci-dessous)
- 220 000 € de FCTVA,
- 66 000 € d'une vente de maison reçue en leg,
- 1 983 170 € d'affectation du résultat 2020,
- 1 279 663 € du virement de la section de fonctionnement
- 922 490 € d'opérations d'ordre (amortissements essentiellement)

Ce budget d'investissement est d'un niveau raisonnable et compatible avec les capacités d'épargne de la ville. Les principaux projets pour cet exercice concerneront les travaux de l'UCPA pour la confection de 1 200 repas / jour, la mise à niveau du système incendie et la réhabilitation du parquet du palais des sports, des travaux de voirie et les renouvellements de matériels et entretien de bâtiments (dont la toiture du bâtiment maternel de l'ALSH) pour le bon fonctionnement des services.

Il prévoit également en dépenses :

- la couverture des restes à réaliser de 2020 à hauteur de 2 330 785 € (détail ci-dessous),
- des régularisations de travaux (28 625 €)
- le remboursement de l'annuité en capital des emprunts pour 740 000 €
- des opérations d'ordres liées aux amortissements de subventions et aux travaux en régie (294 250 €).

Les crédits nouveaux liés aux dépenses d'équipements inscrits au BP 2021 sont déclinés comme suit :

Equipement ou domaine concerné	Libellé	Renouvellement ou nouvel équipement	Arbitrage
Animation / ALSH	Désamiantage et réfection couverture bâtiment maternelle ALSH TF 48 000 € + TC 22 000 € + brise soleil	Renouvellement	70 000,00 €
Crématorium	AMO tranche optionnelle		20 000,00
Culture	Achat d'œuvres et objets d'art		4 700,00
Patrimoine	Collégiale abords, programme de fouilles archéologiques	Nouvel équipement	36 000,00 €
Patrimoine	Mise à distance public Chêne et Roseau	Nouvel équipement	2 000,00 €
Petite enfance	Aménagement d'une aire de jeux micro crèche	Nouvel équipement	12 500,00 €
Réglementation - Assurances	Urnes et isoiores	Renouvellement	8 000,00 €
Urbanisme	PUP		20 000,00 €
Restaurant scolaire	UCPA Restaurant scolaire crédits nouveaux	Renouvellement	444 000,00 €
Restaurant scolaire	UCPA Restaurant scolaire TS		20 000,00 €
Restaurant scolaire	Matériel fonctionnement UCPA		50 000,00 €
Restaurant scolaire	Matériel fonctionnement maisons de quartier		6 000,00 €
Restaurant scolaire	Vaisselle cantines satellites		3 000,00 €

Equipement ou domaine concerné	Libellé	Renouvellement ou nouvel équipement	Arbitrage
Sports-manif	Palais des sports - mise à niveau du système de sécurité incendie (SSI) à la demande de la commission sécurité	Renouvellement	25 000,00 €
Sports-manif	Réhabilitation du parquet du Palais des Sports	Renouvellement	60 000,00 €
Sports-manif	Stade, nouveau bureau des agents remplacement fenêtres	Renouvellement	5 500,00 €
Sports-manif	Chaufferie ancien vestiaires foot au stade (ECS adaptée aux nouveaux besoins) MOE	Renouvellement	6 500,00 €
Sports-manif	Complément désamiantage ancien vestiaires foot tranche 2	Renouvellement	20 000,00 €
VRD	Réaménagement trottoirs et stationnement Carnot Gay Lussac (T4)		65 000,00 €
VRD	Revêtement voies internes cimetière		100 000,00 €
VRD	Programme de réfection des revêtements de trottoirs		50 000,00 €
VRD	Extension réseau pistes cyclables		50 000,00 €
VRD	Renouvellement éclairages Noël		10 000,00 €
Espaces Verts	Matériel pour création potager municipal		30 000,00 €
Parc auto	Renouvellement matériel atelier (pont et démonte pneus)	Renouvellement	10 000,00 €
Bâtiments Communaux	Confort d'été Hôtel de ville (remplacement de menuiseries extérieures 2ème étage, système de rafraichissement, réflecteur thermique sous ardoises,	Renouvellement	120 000,00 €
Bâtiments	Aménagement des cuisines maison de quartier Bellevue	Nouvel équipement	10 000,00 €
Tous services	Accord cadre ordinateurs		29 000,00 €
Tous services	Accord cadre logiciels		3 000,00 €
Restauration	Badgeuse UCPA		1 000,00 €
Police municipale	Logiciel police municipale		3 500,00 €
Archives	Module web pour la recherche des journaux		2 000,00 €
Tous services	Téléphonie et réseau informatique		4 000,00 €
Tous services	Windev		2 600,00 €
Communication	Appli mobile usagers		10 800,00 €
Divers matériels	Renouvellement matériel bâtiments	Renouvellement	40 000,00 €
RH	Système de rangement des dossiers agents	Nouvel équipement	9 000,00 €
Etat civil	Fauteuils de bureau ergonomiques (*2) pour agent état civil	Renouvellement	2 680,00 €
Tous services	Mobilier tous services (écran projection maison de quartier Fayolas, fauteuil enfants micro crèche x6, médiathèque 8000€, tableaux blanc pour vidéo projecteurs écoles 4000€; mobilier remplacement école 5000€, mobilier UCPA 2 bureaux, 1 armoire 1 meuble bas, salle de restauration 5 000€, tables ALSH)	Nouvel équipement	27 000,00 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 392 780,00 €</b>

### **Restes à réaliser dépenses 2020 : 2 330 785 €**

Article	Nature de la dépense	Nom du fournisseur	Date	Montant
2031	2019-35 AMO REMISE AUX NORMES CLUB HOUSE SPORTIF	cabinet d'étude	31/10/2019	4 680,00 €
2031	2019-40 TF Etude faisabilité création crématorium	cabinet d'étude	19/12/2019	2 160,00 €
2051	LOGICIEL ATAL	BERGER LEVRAULT	31/07/2020	550,00 €
2051	ANTIVIRUS	NOVIDY'S CS	07/12/2020	3 000,00 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 20</b>			<b>10 390,00 €</b>

Article	Nature de la dépense	Nom du fournisseur	Date	Montant
21318	CP20100056	GALLEGO FABRICANT	30/08/2017	6 588,00 €
21318	CP19050061 MISSION COORDINATION SSI	LET CONSULTING	01/07/2019	900,00 €
21534	Cp19070031 remplacement points éclairage	SYNDICAT D ELECTRIFIC	09/07/2019	7 314,00 €
2188	Cf19070150 2 enceintes nomades	ANAVAL SARL	12/07/2019	479,00 €
2128	CP19070104 AMENAGEMENT COUR GAZON	KASO	24/07/2019	868,00 €
2138	CP20040031 REMPLACEMENT CHAUDIERE FIOUL	CAMP ETS MAISON DU C	11/05/2020	13 799,00 €
2138	CF20040017 COUVERTURE IMMEUBLE LES CHARMILLES	MARTINHO SEBASTIEN C	11/05/2020	6 989,00 €
21318	CP20040007 REVETEMENT DE SOLS	SOLDECO 87	11/05/2020	3 894,00 €
2184	CF20070236 Mobilier maison de quartier Bellevue	UGAP	30/07/2020	900,00 €
2184	CF20070245 Mobilier maison de quartier bellevue	UGAP	30/07/2020	353,00 €
2188	CF20080109 MICRO ONDES	ANAVAL SARL	17/09/2020	82,00 €
2188	CF20100136 ENSEMBLE HF AVEC DBLE RECEPTEUR	PUBLI-SONS SARL	15/10/2020	6 665,00 €
21571	CF20100229 BALAYEUSE	UGAP	26/10/2020	224 749,00 €
2184	CF20100033 MANGE DEBOUT + TABOURET	GUYON	04/11/2020	2 502,00 €
2184	CF20100144 MOBILIER QUARTIER FAYOLAS	BC EBENISTERIE	04/11/2020	5 710,00 €
2188	CF20100144 ELECTROMENAGER QUARTIER FAYOLAS	BC EBENISTERIE	04/11/2020	1 600,00 €
2184	MOBILIER MEDIATHEQUE	UGAP	09/11/2020	6 423,00 €
2184	PRESENTOIR A ROULETTES	MOBIDECOR	09/11/2020	973,00 €
2183	3 SUPPORTS POUR TABLETTE + FEUTRE	UGAP	09/11/2020	911,00 €
2184	QUART DE CERCLE	DEMCO	09/11/2020	507,00 €
2158	CF20110108 MATERIELS POUR BATIMENT	LEGALLAIS	16/11/2020	1 469,00 €
2183	IPBX + SWITCH	LIMOUSIN DIGITAL SERV	16/11/2020	2 165,00 €
21318	TX COUVERTURE CTM	CCPF	17/11/2020	15 700,00 €
2182	Cf20110126 vehicule isotherme frigo	UGAP	18/11/2020	56 112,00 €
2188	BUTS HAND BALL RABATTABLES	SPORT NATURE	23/11/2020	1 941,00 €
2188	FILETS	SPORT NATURE	23/11/2020	6 383,00 €
2183	ECRAN VISIO	BUREAU SYSTEMES 87	23/11/2020	4 464,00 €
2182	CF20110185 RENAULT TRAFIC MINIBUS 9 PLACES	BMSO NISSAN THOUARS	23/11/2020	17 900,00 €
2188	Protection poteau	SPORT NATURE	27/11/2020	423,00 €
21534	CP20110132 EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUB 2020	SYNDICAT D ELECTRIFIC	27/11/2020	15 771,00 €
2183	2 webcams visio	MEDIACOM SYSTEME DI	07/12/2020	884,00 €
2184	TABLES CHAISES	PGDIS PAPETIQUE PRO	07/12/2020	353,00 €
2184	CF20120021 BANQUETTES	UGAP	07/12/2020	493,00 €
2184	CF20120019 BUREAU	UGAP	07/12/2020	496,00 €
2184	CF20120017 TABLES CHAISES	UGAP	07/12/2020	2 784,00 €
2188	CF20120022 BABYFOOT	UGAP	07/12/2020	713,00 €
2184	Chaises pour salle SR2	UGAP	29/12/2020	2 781,00 €
2184	Chaises salle polyvalente	UGAP	29/12/2020	3 539,00 €
2184	Chaises salle SR 1	UGAP	29/12/2020	506,00 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>			<b>427 083,00 €</b>

Article	Nature de la dépense	Nom du fournisseur	Date	Montant
2313	REFECTION COUVERTURE PALAIS DES SPORTS	BOUGNOTEAU SAS	07/02/2012	15 000,00 €
2313	Etudes réaménagement batiments aux serres	PAULET SIMON	15/12/2017	77,00 €
2313	Mission SPS VESTIAIRES SERRES MUNICIPALES	DUBOC MICHEL CABINET	06/06/2018	84,00 €
2313	2018-05 moe construction ucpa	EUCLID INGENIERIE	29/06/2018	24 672,00 €
2313	2018-05 moe construction ucpa	IMHOLZ ARCHITECTES	29/06/2018	30 380,00 €
2313	CP18070010 SPS Cantine satellite ecole republique	DUBOC MICHEL CABINET	25/07/2018	84,00 €
2313	CP18070013 SPS Réhab therm Pierre Dupuy	DUBOC MICHEL CABINET	25/07/2018	1 176,00 €
2313	2018-33 Mission CT UCPA	DEKRA INDUSTRIAL SAS	11/09/2018	1 452,00 €
2313	CP18070102 / 2018-34 Mission SPS UCPA	SOCOTEC	20/09/2018	563,00 €
2315	CP19070042 Mission MOE assainissement site Corot	CABINET VINCENT	01/08/2019	5 088,00 €
2313	2019-19 UCPA LOT 1	EIFPAGE	01/10/2019	277 299,00 €
2313	2019-20 UCPA LOT 2	SGC TRAVAUX SPECIAUX	01/10/2019	1 803,00 €
2313	2019-21 ucpa lot 3	MAZIERE MICHEL	01/10/2019	2 354,00 €
2313	AMO CLIMATISATION AMELIORATION THERMIQUE MAIRIE	INGEPOLE	31/10/2019	5 040,00 €
2313	LOT 1 DESAMIANTAGE IMMEUBLE AH211	GAVANIER SARL	12/12/2019	976,00 €
2313	LOT 2 DECONSTRUCTION IMMEUBLE AH211	GAVANIER SARL	12/12/2019	9 443,00 €
2313	CP19110056 ETUDE INGENIERIE RACCORDEMENT RESEAU	ORANGE	12/12/2019	828,00 €
2313	CP19100033 RACCORDEMENT ELEC UCPA	ENEDIS AGENCE PRODU	16/12/2019	2 789,00 €
2313	Amo construction préau	FOUGERON JEAN LUC	19/12/2019	3 600,00 €

2313	2019-22 TX UCPA LOT 4	HORIZON BOIS 24	06/03/2020	28 806,00 €
2313	2019-23 TX UCPA LOT 5	DB ZINC SARL	06/03/2020	116 180,00 €
2313	2019-24 TX UCPA LOT 6	SCAL SA	06/03/2020	59 064,00 €
2313	2019-25 TX UCPA LOT 7	BRANDY VERANDA	06/03/2020	91 774,00 €
2313	2019-26 TX UCPA LOT 8	ROUGIER BATIMENT	06/03/2020	117 139,00 €
2313	2019-27 TX UCPA LOT 9 RESINE	LETESSIER SAS	06/03/2020	125 532,00 €
2313	2019-28 TX UCPA LOT 10 CLOISON AGRO ALIMENTAIRES	ISONEO	06/03/2020	141 600,00 €
2313	2019-29 TX UCPA LOT 11 ELECTRICITE	CITELUM	06/03/2020	163 607,00 €
2313	2019-30 TX UCPA LOT 12 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFA	EIFFAGE ENERGIE SYSTEME	06/03/2020	368 865,00 €
2313	CP20060005 Aménagement bureaux stadu du chalet	KDS	04/06/2020	18 000,00 €
2313	2020-05 CONSTRUCTION ET POSE PREAU CHARPENTE BOIS	MATHIS ET DANEDE	01/07/2020	12 954,00 €
2313	CP20070034 CREATION REGULATION SEPARÉE CIRCUITS CH	ENGIE SOLUTIONS	17/07/2020	27 600,00 €
2315	CP20100015 VOIRIE VILLAGE SEGUINES	EUROVIA CMC TP	08/10/2020	9 870,00 €
2315	CP20100011 VOIRIE 2020 AV GAY LUSSAC	EUROVIA CMC TP	08/10/2020	53 158,00 €
2313	CP2010027 PLAN TOPO CONSTRUC PREAU ALSH	IGEO VINCENT	06/11/2020	850,00 €
2315	CP20100048 2020-09 VOIRIE 2020 CIMETIERE	EUROVIA CMC TP	06/11/2020	96 222,00 €
2315	CP20100019 VOIRIE 2020 LOT 2	SIGNAUX GIROD	06/11/2020	4 802,00 €
2315	CP20100020 VOIRIE 2020 LOT 2	SIGNAUX GIROD	06/11/2020	3 782,00 €
2315	CP20110126 INSTAL SANITAIRES PARKING PL	FRANCIOLI	27/11/2020	33 799,00 €
2313	2019-31 TX UCPA LOT 13 EQUIPEMENT CUISINE	TOUT POUR LE FROID SC	12/12/2020	37 000,00 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 23</b>			<b>1 893 312,00 €</b>

### Restes à réaliser recettes 2020 :

Article	Nature de la recette	Nom du débiteur	Date	Montant
1347	DSIL ARRETE DU 09/0819 PLACE MAIRIE	ETAT	17/10/2019	14 997,00 €
1341	DETR 2019 ARRETE DU 09/08/19 PLACE MAIRIE	ETAT	17/10/2019	28 503,00 €
1323	PDEC ELECTRIFICATION RURALE ARRETE DU 27/06/19	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	17/10/2019	6 600,00 €
1328	PLACE DE LA MAIRIE ARRETE DU 12/04/19	SYNDICAT ELECTRIFICATION HAUTE VIENNE	17/10/2019	3 942,00 €
1347	UCPA DSIL ACPTÉ 25 %	ETAT	30/06/2020	50 000,00 €
1341	UCPA DETR 2018 ACPTÉ 2 25%	ETAT	30/06/2020	75 000,00 €
1341	UCPA DETR 2019 50%	ETAT	30/06/2020	140 000,00 €
1341	DETR PREAU GLANE	ETAT	10/12/2020	16 575,00 €
1323	GRVC 2020 QUAI DES MEGISSERIES 3EME PHASE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	10/12/2020	20 010,00 €
1323	GRVC 2020 QUAI DES MEGISSERIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE	10/12/2020	12 540,00 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 13</b>			<b>368 167,00 €</b>

## **ETAT DE LA DETTE**

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS**  
**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**  
**AUTRES DETTES**

A 2.1  
A 2.2  
A 2.3

## A 2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	10 994 166,83	6 890 882,96	876 146,38	136 352,06	739 794,32
<u>Organismes de droit privé (3)</u>					
Crédit Agricole	6 110 833,57	4 303 549,07	473 046,91	56 437,71	416 609,20
Caisse des dépôts et cons.					
Caisse d'Épargne	3 383 333,26	2 379 000,04	289 901,50	66 716,34	223 185,16
Crédit Foncier					
C.L.F./DEXIA	1 500 000,00	208 333,85	113 197,97	13 198,01	99 999,96
Crédit Mutuel					
Crédit national/NATEXIS					
Autres prêteurs divers					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
<u>Organismes de droit public (3)</u>					
agence de l'eau loire bretagne					

## A 2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (4)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital de l'exercice	Annuité à payer de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
...					

## A 2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - Ventes			
Dettes pour location - Acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

(1) Ne comptabiliser que le compte 16441 opérations afférentes à l'emprunt

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur

(4) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

## **BUDGET LOTISSEMENTS COMMUNAUX**

Le budget primitif 2021 du lotissement du Bois au bœuf est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 168 813 €.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 101 313 €.

Les écritures réelles correspondent :

- pour les dépenses à 67 500 € pour la réalisation de travaux d'aménagement.
- pour les recettes, sont prévus des produits de cessions des lots de terrains à aménager, à hauteur de 88 350 €.

La totalité des inscriptions restantes correspond à des écritures d'ordre budgétaire (qui ne se traduisent pas par des encaissements ou décaissements d'argent) relatives à la variation de stock des terrains.

## BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Le budget annexe du camping s'équilibre à : 72 494 € en fonctionnement et à 22 395 € en investissement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses :

Les charges à caractère général (assurances, énergie, eau, frais de télécommunication...) sont estimées à 39 134 €

Les charges de personnel avoisinent les 19 500 €

#### Recettes :

Les produits des services sont évalués à 42 972 € et l'excédent antérieur reporté est de 20 028 €.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses :

3 189 € sont prévus pour les dépenses d'équipement auxquelles s'ajoutent 8 620 € pour l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) et 10 586 € de déficit antérieur reporté.

#### Recettes :

Les recettes d'investissements correspondent à 10 585 € d'excédent reporté et à 11 810 € de dotations aux amortissements.

## **BUDGET POMPES FUNEBRES**

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 19 003 €, seules les dépenses liées au personnel sont inscrites pour un montant de 15 000 €, ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal. En recettes, les produits des services d'un montant de 8 000 € viennent s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 11 003 €.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

## **BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE**

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 32 597 €, seules les recettes liées aux ventes d'énergie sont inscrites pour un montant de 4 000 € et 28 597 € de résultat reporté viennent abonder les recettes.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

**--oOo--**

Tels sont les budgets primitifs que nous vous proposons de voter pour 2021, dans le respect des engagements collectifs et des débats tenus.